

**Zeitschrift:** Mitteilungen / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =  
Bulletin d'information / Société suisse d'études généalogiques

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

**Band:** - (1982)

**Heft:** 19

**Rubrik:** Comité central

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Traduction française

Comité central

Chers membres,

Vous avez été informés de la parution dorénavant annuelle de la "Bibliographie des travaux généalogiques suisses"; la dernière liste concernant les années 1978 et 1979 est jointe à cet envoi. Nos remerciements s'adressent aux collaborateurs et avant tout à M. Pierre Surchat, auteur principal pour la troisième fois déjà, de cette publication importante. Dans son article qui se trouve dans la partie allemande du présent bulletin, M. Surchat donne un aperçu complet du contenu de cette bibliographie; celle-ci se compose des trois chapitres suivants.

- a) travaux concernant la généalogie en général (Suisse et étranger; manuels, guides, inventaires d'archives, recueils d'armoiries, études sur l'émigration et démographies, etc.)
- b) travaux concernant des familles de régions et de localités définies
- c) familles particulières.

Veuillez dès maintenant réserver les 7 et 8 mai 1983, date de la prochaine assemblée générale de notre société qui fêtera à cette occasion son jubilé.

Vous trouverez dans ce bulletin les directives à observer lors d'envois d'articles destinés à être publiés dans notre annuaire. Les conférenciers des différentes sections qui envisagent la publication ultérieure de leur exposé feront bien de préparer leur manuscrit dans cette perspective dès le début.

Commission de rédaction de la SSEG

Directives en vue de la publication d'articles dans notre annuaire:

Pour l'annuaire, le comité de rédaction doit pouvoir compter sur la collaboration des membres de notre société. Les directives ci-dessous faciliteront la mise sur pieds d'un manuscrit susceptible d'être publié.

Le contenu

- 1) Ce sont incontestablement les articles qui traitent d'un sujet général qui ont le plus de succès (études historiques voire généalogiques, hérédités, études étymologiques, émigration, droit d'adoption, etc.) et qui - en plus - informent sur quelques questions de principe (sources à disposition dans les différents cantons et régions, méthodes de recherche, présentation d'une généalogie). (Voir à ce sujet les articles parus dans les annuaires suivants: Bruckner, Lindau 1974; Balastèr, de Courten, Vortisch, Helfenstein 1975; Zbinden, Schaefroth 1976; Stuber, Staffieri 1979; Rageth, Zimmermann, Schmitt, Cramer 1980; Vögelin, Laubi 1981).